Publié le 30 avril 2009

Semae : un savoir-faire au service du tri sélectif

Le Saumurois dispose depuis la création en 2005 de la Semae, d'une Sem devenue, en quelques années à peine, experte dans la collecte et le tri sélectif sur un bassin de 55 000 administrés. Une volonté farouche et un sens poussé de la logistique y ont changé très vite le panorama du ramassage et du traitement des ordures ménagères. La Semae vogue aujourd'hui vers encore plus d'efficacité dans la collecte et la responsabilisation des habitants.

Jean-Louis Petit ne s'attendait pas à connaître une deuxième carrière dans la collecte et le traitement des déchets. En 2005, quand le président de l'Agglomération Saumur Loire Développement fait appel à lui pour reprendre à zéro la filière déchets, il y a deux arguments qui font de l'élu de Varrains la personne idéale. Chef d'entreprise à la retraite, il a le temps et les connaissances logistiques et organisationnelles pour atteindre l'objectif fixé : améliorer le système de collecte et faire moins cher. La situation alors n'est pas simple. Seul existe un embryon de ramassage sur le canton de Montreuil-Bellay géré par un syndicat de communes tandis que les grands contrats, type Véolia, arrivent à échéance.

L'impulsion décisive est la création de la Semae (Société d'économie mixte agglo environnement) le 30 juin 2005. Avec l'objectif de garder pour l'agglomération 70 % des actions de la société, soit 600 000 €, la Sem parvient à monter son budget en plaçant 1 750 actions de 500 euros chacune. Neuf contributeurs privés complètent ainsi le capital parmi lesquels Grand Jouan Onyx (Véolia Propreté) à hauteur de 150 000 € et le Crédit mutuel de Saumur pour 50 000.

La délégation de service public est signée le 1er octobre 2006. «Mais, depuis cette date, on a bien bougé » se souvient le Président Petit. Avec 30 camions, 57 employés et des locaux neufs et fonctionnels installés sur l'hectare et demi acheté alors, la Semae a très vite atteint une vitesse de croisière conséquente et des résultats

significatifs. « Aujourd'hui, on fait tout, analyse Jean-Louis Petit. Sauf les piquants coupants. Tout le reste on l'a repris. Il n'y a que le tri des recyclables qu'on ne peut pas faire, pour l'instant. Nous l'avons confié à la société Brangeon de Cholet. Le compostage industriel a, lui, été confié à la Société Loire Composte Environnement». Avec 25 communes concernées la Semae collecte 16 000 tonnes d'ordures ménagères par an. Le verre représente 2 500 tonnes. Les déchets verts permettent de parvenir à 2 500 tonnes de compost.

Si l'efficacité de la Sem sur un bassin de près de 55 000 habitants est donc avérée, sa santé financière est au diapason puisque le budget déchets est devenu très vite autonome (dès 2008). Mais c'est aussi sur les initiatives et le tri sélectif que la Semae est une success story. Le Président Petit prend chaque fois que possible son bâton de pèlerin et intervient dans les conseils municipaux pour sensibiliser au tri sélectif. Trois ambassadrices se consacrent aussi au contrôle des sacs jaunes où les habitants placent leurs déchets recyclables et sont missionnées pour les motiver si besoin. Elles participent aussi aux animations scolaires et aux réunions publiques d'information. Autre objectif : développer le tri pour parvenir à du compostage individuel de façon à réduire les déchets en zone rurale. Dans les zones plus urbaines, Montreuil (6 000 habitants) ou Saumur (30 000), la Semae poursuit la mise en place de colonnes pour la collecte de papiers ou de verre et d'emballages. Quelque 340 sont installées tandis qu'on trouve aussi une vingtaine de colonnes enterrées. Nouvelle mission pour cette Sem plutôt trépidante : la quantification des déchets par ménage. Une commune pilote a été choisie, Saint-Cyr en Bourg, 1 100 habitants. «J'ai pris le choix de la levée par bacs. Notre but est de pouvoir quantifier les déchets d'ici cinq ans.»